

Compte rendu du CSA du 20 mars 2023 :

L'ordre du jour portait sur les créations/suppressions de postes et sur les compléments de service, mais nous avons pu également aborder d'autres points. Les réponses du DASEN ou de son adjoint sont surlignées.

L'ouverture du collège de Vulbens :

- Elle entraîne de nombreuses suppressions de poste dans les collèges voisins et les collègues craignent une MCS (Mesure de Carte Scolaire) qui les enverrait vers le Collège de Gaillard, classé en Education prioritaire mais plus proche du collège Arthur Rimbaud que le nouveau collège de Vulbens.

De nombreux postes sont ouverts à Vulbens, il y a aussi un lycée de repli dans l'agglomération et il faudra bien des personnels pour Gaillard, mais le Rectorat a promis d'examiner chaque situation problématique. Une commission a été mise en place et il y aura une visio ouverte aux collègues concernés mercredi à 11h.

- Comment est préparée la rentrée, en particulier pour l'EPS ?

La rentrée est préparée par la Principale de Frangy, « préfiguratrice », en attendant la prise de fonction officielle.

Créations/suppressions de poste :

Il y a 55 créations pour 51 suppressions, alors qu'il y aura au moins 344 élèves de plus dans le département, et un nouveau collège ! 14 postes ont été supprimés en Technologie.

Les suppressions sont suivies par les services : 35 étaient vacants, 10 concernent Arthur Rimbaud. 2 pourraient poser problème, mais il y aurait un poste à Passy pour la suppression de Sallanches (Lettres) et un à Poisy pour celle de Beauregard (HG). Dans l'ensemble, le modeste solde de +4 s'explique par la « complexité », des effets de seuil et la volonté de ne créer que des postes pérennes.

Compléments de service donnés/reçus, CSD/CSR :

En Technologie, 3 concernent des postes éloignés de + de 30 km.

En HG, il y en a un.

En EPS, un CSR ne correspond à l'horaire d'aucune classe et les collègues de Meythet ne veulent pas d'1/2 heure de « soutien piscine ».

Les CSR éloignés supposent des aménagements d'EDT et sont souvent liés à des logements situés entre les deux postes, mais il faut écrire en cas de difficultés.

Par ailleurs, il y a eu 123 postes partagés contre 125 l'année prochaine, sans préjuger des ajustements de juin et septembre.

Il n'y a que 15 CSD de moins de 3h contre 15 en mars 2022.

Il y a deux partages entre trois établissements mais ils sont acceptés par les collègues concernés.

Vote : 9 abstentions, 1 contre

Questions diverses :

- Il reste un PEGC dans le département.

- Le nombre de TZR continue à baisser d'une façon alarmante, sans ressource suffisante de contractuels. Par exemple, en 3 ans le nombre de TZR en EPS est passé de 27 à 11. Des postes sont longtemps non pourvus à la rentrée, des congés maternité ne sont pas remplacés, et le Pacte n'est pas une solution !

- La situation reste compliquée aux Barattes, entre le chef d'établissement et une partie des personnels.

Le chef et l'équipe ont été reçus séparément. Il y a eu de nombreuses alertes d'enseignants, parents, élus. La difficulté est connue et le DASEN demande des écrits factuels et précis ; il est conscient du problème qui génère beaucoup de souffrances pour tous les personnels et élèves, et il cherche des solutions.